



Répressions Syndicales : ça suffit!

Le 23 septembre prochain, à l'appel d'organisations syndicales, d'associations, de mouvements et partis politiques, nous manifesterons, entre autres, pour les libertés publiques y compris celles qui relèvent du droit et de l'exercice du syndicalisme.

À l'évidence, le monde du travail est confronté à une répression syndicale qui ne cesse de s'exacerber.

Réunie le 15 septembre dernier, la commission exécutive de l'UFSE apporte son soutien plein et entier à Jérémie FORTIN, secrétaire général de l'union locale Cgt de Brioude, convoqué à la gendarmerie le 22 septembre, pour avoir participé à une action syndicale contre la réforme des régimes de retraite dont l'UFSE exige toujours l'abrogation par ailleurs.

Nous sommes, toutes et tous, des syndicalistes et non des voyous ! Nous ne laisserons pas faire.

L'UFSE appelle les personnels à se mobiliser le 22 septembre à Brioude (43) pour que cessent la criminalisation du mouvement social, du syndicalisme et que les libertés syndicales soient respectées.

Un rassemblement est organisé à partir de 10h45, Place de Paris à Brioude (43).

La commission exécutive de l'UFSE apporte aussi son soutien plein et entier à Sabine DUMENIL, secrétaire générale de l'union départementale de la Marne, et à Sébastien KLEIN de la Cgt des services du ministère du travail de la région Grand-Est qui font l'objet de dépôts de plainte et sont convoqués devant le tribunal au titre de la mobilisation initiée pour obtenir l'annulation des sanctions disciplinaires infligées à Anthony SMITH, inspecteur du travail.

Trop, c'est trop!

L'UFSE appelle les personnels à participer au rassemblement qui sera organisé devant les locaux du tribunal de Châlons en Champagne (51), le 27 septembre à partir de 12h. Il s'agit, là encore, de mettre fin à la criminalisation du mouvement social, du syndicalisme.

Ensemble, mobilisons-nous pour les libertés publiques et syndicales.

Montreuil, le lundi 18 septembre 2023.